

[Offres d'emplois >](#)

## Consultation de l'offre d'emploi numéro: VM-25-VPERM-601480-3

[Postuler maintenant](#)

### Description

<b>Titre d'emploi</b>	Élagueur(euse)
<b>Organisation</b>	Arrondissement de Ville-Marie / Direction des travaux publics / Division des parcs et de l'horticulture
<b>Destinataires</b>	Employé(e)s de la ville et candidat(e)s externes
<b>Type d'emploi à pourvoir</b>	Poste vacant permanent (col bleu)
<b>Période d'inscription</b>	Du 19 mars au 2 avril 2025
<b>Salaire</b>	<b>Taux horaire (2024) : 36,11 \$   Groupe de traitement : 14-013</b> Le taux horaire sera mis à jour au renouvellement de la convention collective.
<b>Avis de modification</b>	

**Catégorie d'emploi:** Employé(e) manuel(le) et de métier – Col bleu

**Horaire:** 36h /semaine, de jour en semaine et/ou fin de semaine selon le besoin opérationnel et conformément aux dispositions de la convention collective

**Adresse:** 2915, rue Sainte-Catherine Est, H1W 2B6

Ce processus vise à pourvoir 3 postes vacants permanents et il s'adresse à tous les employé(e)s cols bleus titulaires et auxiliaires de la Ville de Montréal. Ainsi, s'il n'y a pas d'employé(e) col bleu titulaire identifié(e) comme ayant droit, et ce, conformément à l'alinéa 19.27 étape 1 a) et étape 1 b) de la convention collective, les employé(e)s cols bleus auxiliaires admissibles ayant complété leur période d'essai prévue à l'alinéa 2.01 g) et ayant postulé sur cet affichage, seront considéré(e)s, et ce, conformément à l'alinéa 19.27 étape 3 j) de la convention collective. Veuillez noter que lorsqu'un(e) employé(e) intéressé(e) par le poste affiché décide de postuler, elle ou il ne peut se désister une fois l'affichage terminé, et ce, conformément à l'alinéa 19.27 de la convention collective.

### NOTRE OFFRE

L'arrondissement Ville-Marie compte sur une équipe des travaux publics expérimentée et dynamique qui contribue, par son travail, à assurer le maintien et l'amélioration de la qualité de vie des citoyens.

#### Votre mandat

Votre principale tâche consiste à élaguer des arbres situés sur la propriété de la Ville soit dans les parcs, jardins et terre-pleins. Vous contribuez à la meilleure conservation possible des arbres en respectant leur physiologie et en les débarrassant des branches mortes, nuisibles ou dangereuses. Vous devez

également procéder à l'abattage, l'haubanage, le boulonnage et la chirurgie au besoin. Plus spécifiquement, vous :

- assurez la sécurité du site tout au long des différentes interventions en installant les dispositifs de signalisation appropriés, pour détourner la circulation, signalez le danger aux passants, sécurisez le travail en laissant tomber les sections de tronc ou de branches, à l'aide de câble, évitez de causer des dommages aux arbres et à la propriété;
- montez dans les arbres à l'aide d'échelles et progressez dans la cime et les branches à l'aide de câbles.
- consolidez les branches faibles ou trop basses à l'aide d'haubans rigides ou flexibles;
- coupez les branches au moyen de sécateurs ou de scies, en respectant les méthodes de travail et les opérations d'élagage et d'abattage;
- réparez les déchirures et les plaies à l'aide de serpettes et de ciseaux à bois; Abattez les arbres à l'aide d'outils appropriés tout en respectant les méthodes de travail.

## PROFIL RECHERCHÉ

- Diplôme d'études professionnelles (DEP) en arboriculture élagage
- 1 année d'expérience en élagage, plus spécifiquement dans la connaissance des méthodes d'élagage, de taille, d'abattage, de chirurgie, de déchiquetage et d'essouchement; connaissance de la physiologie et de l'identification des arbres; connaissance des risques du métier et des mesures préventives
- Permis de conduire classe 3
- Attestation du cours Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction (ASP)

## NOS AVANTAGES

- Des défis d'envergure
- Une carrière au service de la population montréalaise
- Une rémunération et des avantages concurrentiels
- La conciliation travail-vie personnelle
- La possibilité de faire progresser votre carrière

Soyez fier ou fière de travailler pour le premier employeur en importance de la région métropolitaine et la plus importante métropole francophone en Amérique du Nord. La [Ville de Montréal](#), c'est plus de 28 000 talents qui contribuent chaque jour à l'essor de la Ville et à faire la différence pour la population et le bien public.

## POSTULEZ MAINTENANT!

En postulant, je consens à ce que le Service des ressources humaines et des communications utilise mes données personnelles à des fins de recrutement et conformément à sa [Politique de confidentialité](#).

Considérant la diversité comme une véritable richesse, la Ville de Montréal invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et

les personnes handicapées à soumettre leur candidature. **Merci de vous identifier lors de la postulation.**

Pour en savoir plus sur nos processus de recrutement, visitez <https://montreal.ca/carrieres>. Pour toute autre question, écrivez à [dotation@montreal.ca](mailto:dotation@montreal.ca) en indiquant le numéro de l'offre d'emploi en objet. Les employés cols bleus de la Ville de Montréal peuvent se référer à l'Intranet pour plus d'informations concernant les **nouvelles** règles de convention collective en lien avec les différents types d'affichages.

Assurez-vous de joindre tous les documents attestant que vous rencontrez les exigences et d'inscrire toutes informations pertinentes pour votre candidature directement dans votre curriculum vitae. Nous vous invitons à suivre l'évolution de votre candidature dans votre dossier de postulation en ligne. Nous communiquerons uniquement avec les personnes dont la candidature est retenue.

## **DIVERSITÉ, ÉQUITÉ ET INCLUSION**

La Ville de Montréal propose un environnement de travail où le respect, la diversité, l'équité et l'inclusion sont des valeurs premières.

Avec son [programme d'accès à l'égalité en emploi](#) et ses [programmes d'intégration en emploi](#), la Ville prend des moyens concrets pour augmenter la diversité au sein de ses équipes de travail.

Inclusive, la Ville s'efforce de réduire les obstacles dans les milieux de travail rencontrés par les personnes en situation de handicap et met en place des mesures facilitant l'accessibilité. À cet égard, des adaptations lors du processus d'évaluation des compétences peuvent être offertes sur demande.

Merci de contribuer à diversifier et enrichir la fonction publique montréalaise!

**Postuler maintenant**